



École Intercommunale  
Musiques Danses  
Marches du Velay  
Rochebaron

CdMOT 43

Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT



## INSCRIPTION ATELIER DANSE TRAD - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Après du secrétariat ou de la direction **jusqu'au vendredi 15 octobre 2021** dans le respect des règles sanitaires à **Sainte-Sigolène** (Secrétariat) : Maison de la Musique – 2 Avenue de Marinéo.

Et lors du forum des associations le samedi 04/09/21 à Ste Sigolène (matin) et Monistrol (après-midi).

Aucune inscription ne sera prise en compte sans un dossier complet et accompagné du règlement annuel.

### PIECES A FOURNIR

- Fiche** de renseignements dûment remplie (recto-verso) et signée (1 fiche par élève).
- Autorisation** d'utilisation d'image complétée et signée.
- 1 chèque** du montant annuel ou les 3 chèques du montant trimestriel (encaissement : 1 chèque en novembre 2021, 1 début janvier 2022 et 1 début avril 2022) à l'ordre de : **EIMD des Marches du Velay/Rochebaron**. Possibilité de régler en **espèces** ou par **chèques-vacances** (échange chèque contre chèques-vacances possible au plus tard jusqu'au 01 novembre 2021). **Toute année commencée est due dans sa totalité**. En cas de non paiement des frais d'inscription, des frais de traitement de dossier de 30€ seront facturés à la famille à partir du 2<sup>ème</sup> rappel.
- 1 photo d'identité** (si précédemment non fournie).

### HORAIRE, LIEU ET DATES DES COURS

↳ **SAMEDI 10h00-12h00.**

↳ **AUDITORIUM de la maison de la musique** - 2 avenue de Marinéo – 43600 Ste Sigolène.

↳ **DEBUT DES COURS** le **samedi 18 septembre 2021**. Fin des cours le samedi 18 juin 2022.  
Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception.

**Cours les samedis :** - **16 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2021.**  
- **15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin 2022.**

↳ Nous vous remercions de nous transmettre votre **adresse email**. La plupart des informations vous seront transmises par courriel.

**A noter : toutes ces informations peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.**

*Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.*

EIMD des Marches du Velay/Rochebaron – 2 Av de Marinéo – BP 80 – 43600 Ste Sigolène

☎ : 04.71.66.40.24

☎ : 06.08.02.78.75

✉ eimd.marchesduvelay@orange.fr



www.eimdmvelay.fr

<https://www.facebook.com/EIMDMVR/>

... /... →

## L'EIMD c'est....

une école associative de type 3 inscrite dans le **schéma départemental d'éducation et des enseignements artistiques** de la Haute-Loire.

Les professeurs de l'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron sont des **professionnels diplômés** qui dispensent les cours suivants :



INSTRUMENTS (en cours individuel de 30 à 50 minutes selon le cycle)	
Guitare classique	Clarinette
Guitare électrique	Trompette
Guitare basse	Accordéon diatonique
Violon	Cornemuse
Contrebasse	Hautbois
Piano	Cor
Saxophone	Flûte traversière
Batterie et percussions classiques	

**FORMATION MUSICALE** (lecture notes, rythme + culture musicale – cours collectifs) 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles.

**EVEIL MUSICAL** pour les élèves de 4 à 6 ans (ayant 3 ans révolus en sept 2018) : parcours au cours duquel l'enfant aborde les différents aspects de l'univers musical. L'enseignement propose une découverte des notions fondamentales à travers une approche collective instrumentale, vocale, sensorielle et corporelle,

**EVEIL RYTHMIQUE** pour les élèves nés en 2015 : passerelle entre l'éveil et le cursus musical, ce parcours est basé sur l'apprentissage ludique du rythme.

**COURS DECOUVERTE** pour les élèves nés en 2015 : cours collectif de 30 min (3-4 élèves) avec découverte d'un instrument par trimestre : accordéon diatonique, trompette et trombone.

**NOUVEAU l'Enseignement Par l'Orchestre EPO** - Débuter la musique autrement pour les enfants de 8 à 10 ans (nés en 2012/2013/2014) - Cours collectif de 1h30 : Nouvelle méthode d'apprentissage des instruments suivants : EPO piano, contrebasse, hautbois, EPO Guitare ou EPO Accordéon diatonique & Flûte traversière ou EPO cuivres : trompette et cor.

**NOUVEAU PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES « Tu viens, tu joues »** : atelier collectif 1h30 dès 12 ans, tous styles, tous niveaux pour guitare, guitare basse, batterie et clavier. A noter : **RDV d'information le mercredi 08 sept à 19h00** – auditorium maison de la musique Ste Sigolène. Remplir une fiche d'inscription au préalable.

**CHORALE ENFANT ET ADULTE,**

**CHANT ACTUEL ADO** à partir de 12 ans, **CHANT ACTUEL ADULTE,**

Possibilité d'inscription aux autres **PRATIQUES COLLECTIVES SEULES** (sous réserve du niveau requis) :

**L'ORCHESTRE JUNIOR** (à partir de la 2<sup>ème</sup> année de pratique – IC2),

**L'ENSEMBLE TRADITIONNEL** (tout instrument),

Les élèves domiciliés hors de la communauté de communes des marches du Velay/Rochebaron peuvent s'inscrire uniquement aux pratiques collectives ainsi qu'aux cours de la **CHORALE ADULTE et à L'ATELIER CHANT ACTUEL.**

L'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron développe des **partenariats avec l'éducation nationale** :

par l'intermédiaire de ses 2 musiciennes intervenantes, elle est en charge des **interventions en milieu scolaire** sur le territoire des Marches du Velay/Rochebaron,

avec les collèges Le Monteil et Notre Dame du Château à Monistrol s/ L : **Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Avec l'orchestre à l'école.

## HORAIRE des cours

### EVEIL MUSICAL à partir de 4 ans (3 ans révolus en sept 18)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mercr	10h00-10h45 4/5 ans(2017-18)	Ste Sigolène	Audi	M.Lebrat
Mercr	11h00-11h45 6 ans (2016)	Ste Sigolène	Audi	M.Lebrat
Mercr	14h00-14h45 6 ans (2016)	Monistrol	n°3	M.Lebrat
Mercr	15h00-15h45 4/5 ans(2017-18)	Monistrol	n°3	M.Lebrat

### EVEIL RYTHMIQUE (enfants nés en 2015)

Mardi	17h00-17h30	Monistrol	Salle Harmonie	J.L Garde
Lundi	16h45-17h15	Ste Sigolène	Salle A.Cecarelli	J.L Garde

### COURS DECOUVERTE (enfants nés en 2015)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mercr ET Vend	10h45-11h15 18h15-18h45	Ste Sigolène	R.Galliano C. Evora	F. Goupil S.Théry

### ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO)

#### GUITARE EPO 1<sup>ère</sup> année (2012-2013-2014)

Vend	17h00-18h30	Monistrol	Salle 3	B. Decerle D Caillet L.Payet
------	-------------	-----------	---------	------------------------------------

#### GUITARE EPO 2<sup>ème</sup> année

Vend	18h30-20h00	Monistrol	Salle 3	B. Decerle D Caillet L.Payet
------	-------------	-----------	---------	------------------------------------

### ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO) : Flûte traversière et accordéon diatonique 1<sup>ère</sup> année (2012-2013-2014)

Mercr	9h30-10h45	Ste Sigolène	R.Galliano, & Audi	P. Dole F. Goupil
-------	------------	--------------	-----------------------	----------------------

#### Flûte traversière et accordéon diatonique 2<sup>ème</sup> année

Mardi	17h15-18h30	Ste Sigolène	R.Galliano & Audi	P. Dole F. Goupil
-------	-------------	--------------	----------------------	----------------------

### ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO)

#### Piano – contrebasse – hautbois

Jeudi	17h00-18h30	Ste Sigolène	R.Galliano , C. Evora et Audi	L.Payet G.Leyshon P.Bayle
-------	-------------	--------------	-------------------------------------	---------------------------------

### ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO)

#### CUIVRES trompette, cor (2012-2013-2014)

Lundi	17h00-18h30	Monistrol	Salles 3 & 4	F.Lyonnet S. Théry, L.Payet
-------	-------------	-----------	--------------	--------------------------------

## PRATIQUES COLLECTIVES

### CHANT CHORAL ENFANT

Mercr	15h00-16h00	Ste Sigolène	Auditorium	G. Leyshon
-------	-------------	--------------	------------	------------

## ORCHESTRE JUNIOR

(à partir de la 2<sup>ème</sup> année de pratique instrumentale)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mercr	13h15-14h15	Ste Sigolène	Audi	L.Payet

## CHORALE ADULTE

Lundi	20h15-22h15	Ste Sigolène	Audi	G. Leyshon
-------	-------------	--------------	------	------------

## ATELIER CHANT ACTUEL 1 semaine/2 (à partir de 13 ans)

Salle C.Evora – Prof. N Arnaud

Mercredi	16h45-18h15	Ste Sigolène	Ado
	18h15-19h45	Ste Sigolène	Adulte
	20h00 -21h30	Ste Sigolène	Adulte

## CURSUS MUSIQUES ACTUELLES

Mercr ou Jeudi	19h00-20h30	Lieu et salle à déterminer	Bayle, Decerle, Garde, Caillet, Leyshon
-------------------	-------------	----------------------------	---

## ENSEMBLE TRADITIONNEL

Mardi	20h-21h à conf.	Monistrol	4	F. Goupil
-------	-----------------	-----------	---	-----------

## FORMATION MUSICALE

COURS	Jours	Horaire	Lieu	Salle
IC1 débutant Prof : F.Lyonnet	Mercr	16h00-17h15	Monistrol	N°3
IC1 débutant Prof : M.Lebrat	Mercr	16h30-17h45	Ste Sigolène	R. Galliano
IC2 Prof : F.Lyonnet	Mercr	17h15-18h30	Monistrol	N°3
IC2 Prof : S. Théry	Vend	17h00-18h15	Ste Sigolène	C. Evora

IC3 Prof : Flora Lyonnet	Mercr	18h30-19h45	Monistrol	N°3
	Jeudi	17h00-18h15	Ste Sigolène	R. Galliano
IC4 Prof : Flora Lyonnet	Lundi	18h30-19h45	Monistrol	N°3
	Jeudi	18h15-19h30	Ste Sigolène	R. Galliano
Adulte Prof : F.Lyonnet	Jeudi	19h30-20h30	Ste Sigolène	R. Galliano

Prof : Laurence PAYET – 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycles

COURS	Jours	Horaire	Lieu	Salle
IIC1 et IIC2	Mercr	14h15-16h00	Ste Sigolène	C. Evora
	Mardi	17h15-19h00	Monistrol	N°3
IIC3	Mercr	16h30-18h15	Ste Sigolène	C. Evora
IIC4	Mercr	17h45-19h30	Ste Sigolène	C. Evora
IIIC	Jeudi	18h30-20h30	Ste Sigolène	C. Evora

## Tarifs 2021/2022

**+9 € de cotisation par famille**

**(à ajouter au montant total ou au montant du 1<sup>er</sup> chèque si règlement en 3 ou en 6 fois).**

Une seule adhésion à l'Association EIMD des Marches du Velay/Rochebaron par famille pour la musique et la danse. Possibilité de régler en espèces ou par chèque-vacances. L'échange chèque contre chèque-vacances est possible AU PLUS TARD jusqu'au 01 novembre 2021.

Tarifs applicables aux élèves domiciliés sur la communauté de communes des marches du Velay/Rochebaron

Règlement	ENFANT			ADULTE (+24 ANS)		
	En 6 fois	Trimestre	Année	En 6 fois	Trimestre	Année
<b>PRATIQUES COLLECTIVES</b> : chorale - atelier chant actuel - <b>ensemble traditionnel</b> - orchestre junior (Inscription aux pratiques collectives possible pour les élèves domiciliés en dehors de la communauté de communes des marches du Velay / Rochebaron : +12€ au tarif annuel CCMVR soit 75€/an enfant et 81€/an adulte).						
Pratiques collectives	10,5 €	21 €	63 €	10,5 €	23 €	69 €
<b>Musiques actuelles*</b> : batterie, guitare, guitare basse ou clavier	31,5 €	63 €	189 €	32,5 €	65 €	195 €
Formation musicale seule	20 €	40 €	120 €	21 €	42 €	126 €
Eveil musical	10,5 €	21 €	63 €			
Enseignement Par l'Orchestre	31,5 €	63 €	189 €			
Eveil rythmique (né en 2015)	10,5 €	21 €	63 €			
Cours découverte (né en 2015)	15,5 €	31 €	93 €			
Atelier accompagnement piano	17 €	34 €	102 €	18 €	36 €	108 €
<b>Instrument (30 minutes de cours individuel) + Formation Musicale + Pratiques Collectives</b>						
1 <sup>ère</sup> inscription	61,5 €	123 €	369 €	63 €	126 €	378 €
2 <sup>ème</sup> inscription	53 €	106 €	318 €	54,5 €	109 €	327 €
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> inscriptions	43 €	86 €	258 €	44,5 €	89 €	267 €
<b>Cours individuel d'instrument</b>						
2 <sup>ème</sup> instrument	53,5 €	107 €	321 €	55 €	110 €	330 €
Instrument seul (2 <sup>ème</sup> cycle de FM validé)	43,5 €	87 €	261 €	45,5 €	91 €	273 €
<b>Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)</b>						
Dominante instrumentale	53 €	106 €	318 €			
Dominante vocale	11 €	22 €	66 €			

\* sous réserve d'acceptation du dossier par le directeur de l'EIMD.

Gratuité des cours de pratiques collectives pour les élèves inscrits en CHAM et pour les élèves inscrits en FM seule.

**(Cadre réservé à l'administration) REGLEMENT :**

Chèque annuel                       Chèques trimestriels                       Espèces :                      € (Reçu n°                      )





Chèques vacances :

Autres élèves de la famille :

Renseignements **ELEVE**

NOM..... Prénom.....

Date de naissance :                      /                      /

 <b>E-mail</b>		
Adresse		
CP - Commune		
 domicile		
 portable		
 travail		

⇒ L'élève s'inscrit dans la discipline suivante :

**ATELIER DANSE TRADITIONNELLE**

Cours les samedis : - 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2021.  
 - 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin 2022.

Coût annuel : 69€ + 9€ de cotisation = 78€ ou en 3 fois : 1X32€ et 2X23€ par chèque à l'ordre de l'EIMD.

⇒ L'élève déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et adhère au règlement intérieur de l'EIMD (disponible auprès du secrétariat et sur le site internet).

Fait à..... le.....2021.

 **SIGNATURE :**

## AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MINEURS

Je soussigné(e) : ..... (Nom et prénom de l'un des parents)

agissant en qualité de représentant légal de : ..... (Nom de l'élève)

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet. Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2021.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

**Date :** **Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

## AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MAJEURS

Je soussigné(e) : ..... (Nom et prénom de l'élève majeur)

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos me concernant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2021.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter mon anonymat et ne devront pas porter atteinte à ma réputation.

**Date :** **Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« Lu et approuvé, bon pour accord »**